

PROTOCOLE de FONCTIONNEMENT DES COLONIES DE VACANCES DE VASI-JV

LES ANIMATEURS

Les jeunes volontaires européens bénévoles pour être recrutés devront avoir un diplôme **BAFA** ou une **spécificité sportive / artistique utilisable sur place**, être majeur, avoir participé, pendant l'année scolaire, à une « marche parrainée » (ou toute autre action destinée à financer la « colo ») et à une collecte de petit matériel ludique ou pédagogique nécessaire au centre.

- Ils seront sélectionnés à la suite d'un entretien de personnalité par la directrice de la colonie et un membre du CA de VASI-JV.
- Ils ou elles seront **nourris et logés**. Leurs voyages pourraient être en partie subventionnés par une action conduite pendant l'année scolaire en France.
- **Les jeunes sans Bafa** pourront aussi participer à de petits travaux de rénovation éventuels.
- Ils ou elles formeront un binôme d'*animateurs* avec un ou une jeune africain(e), moniteur diplômé. Ce binôme sera en charge d'un groupe d'enfants africains dans le cadre du centre de vacances ou s'occupera d'activités spécifiques.
- En fonction de l'organisation sur place, les animateurs pourront organiser une ou deux sorties/découverte avec leur « binôme » africain.

Les jeunes volontaires africains seront sélectionnés par le directeur de la colonie et un membre du comité de direction de l'association sénégalaise JV pour VASI, ou par le directeur et le secrétaire exécutif de VASI-JV.

- Chacun d'eux formera un **binôme d'animation** avec un jeune européen sous la responsabilité duquel il sera en charge d'un groupe d'enfants ou bien, il assurera la responsabilité des activités de remédiation ou de travaux du binôme.
- **Il accueillera et s'engagera à accompagner** pendant les 2 jours de congé/découverte et si possible recevoir dans sa famille son « collègue de binôme », pour faire plus ample connaissance et lui faire découvrir la vie familiale en Afrique.

LES ENFANTS

- Des élèves de l'école qui accueille la colonie du niveau CE1 à CM2 (de 8 à 13 ans).
- Des élèves de même niveau scolarisés dans des régions différentes (mixité dans un même pays).

Pour ces recrutements, 2 impératifs croisés : enfants méritant à l'école et issus des familles les plus défavorisées de l'école.

- Des enfants handicapés ou des enfants des rues non scolarisés.
- Des enfants français d'origine africaine (en partenariat avec la DASS, le Secours Populaire ou tout autre organisme.)

LE LOGEMENT

- Le centre pourra être installé en collaboration avec des ONG travaillant sur le développement par l'éducation ou directement **en partenariat avec un centre scolaire et sa communauté.**
- **Les jeunes seront logés dans les locaux scolaires** (l'installation des douches et une mise en conformité sanitaire des dortoirs seront effectuées avant la colonie, pour l'encadrement).

LES ACTIVITES

Activités traditionnelles d'un centre de vacances.

Activités de remédiation scolaires simples (lecture, orthographe, calcul)

Ateliers de découverte et de partage de cultures :

- Atelier de contes (partage culturel par la lecture de contes africains et européens et création de contes métissés) et atelier théâtre.
- Ateliers de danses sur le même principe (connaissances et partage culturel).
- Ateliers de musiques (découvertes des instruments des deux cultures, mise au point de soirées musicales nationales ou métissées.).
- Veillées par alternance africaine ou européenne organisées et animées par les moniteurs.
- Créations et échanges de supports ludiques simples (jouets en fer blanc pour les Africains, bougies pour les Européens par exemple).
- les jeunes très créatifs ne manqueront pas d'inventer toutes formes d'activités de partage et de métissage possible.

Les frais incombant aux familles africaines et à la communauté scolaire qui enverront les enfants

- Fourniture du matelas dans la mesure du possible.
- **Frais de transport** des enfants à l'aller et au retour de la colonie, ainsi que les **repas en cours de voyage.**
- Fourniture des **vêtements nécessaires** selon la liste qui sera établie par la direction de la colonie.